

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

24 SEPTEMBRE 2025

À une séance extraordinaire de Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue à la salle du bureau municipal située 118, rue Principale à Saint-Aimé-des-Lacs à 21 h 43 mercredi le 24^e jour du mois de septembre 2025. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Thomas-Louis Thivierge, Marco Lavoie, Monique Gravel, Danick Harvey, Rémi Simard et James Dufour sous la présidence de son honneur la mairesse Madame Claire Gagnon.

2025-09-30

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité de renoncer à l'avis de convocation pour la tenue de cette séance extraordinaire.

2025-09-31

**1. AUTORISATION DE DONNER MANDAT À M^E
PATRICK BEAUCHEMIN DU CABINET MORENCY
SOCIÉTÉ D'AVOCATS**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance de certains faits présentés par l'employée numéro 77 et que ces informations demeurent confidentielles ;

ATTENDU QU'à la lumière des faits présentés les membres du conseil désirent donner mandat afin de faire appliquer la politique contre le harcèlement ;

ATTENDU QUE le conseil désire donner mandat à Me Patrick Beauchemin du cabinet Morency Société d'avocats visant ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marco Lavoie et résolu à l'unanimité du conseil de donner mandat à M^e Patrick Beauchemin, du cabinet Morency Société d'Avocats afin que soit appliquée la politique contre le harcèlement à la lumière des informations présentées par l'employé no 77.

2025-09-32

2. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Thomas-Louis Thivierge et résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire est levée à 21 h 45.

MAIRESSE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET

GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

En signant le procès-verbal du 24 septembre 2025, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.